



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux, le 1^{er} décembre 2020

Plan hiver 2020-2021 :

1123 places supplémentaires, des maraudes et des accueils de jour renforcés pour protéger les plus fragiles en Nouvelle-Aquitaine

La préfète de région, Fabienne BUCCIO, a reçu **les associations régionales** impliquées dans la gestion du dispositif d'accueil et d'hébergement des publics vulnérables, **pour faire le point sur les solutions de logement, d'hébergement ou de mise à l'abri** qui sont apportées aux personnes sans abri et en situation de précarité depuis le déclenchement de la campagne hivernale en Nouvelle-Aquitaine.

Plus que jamais, avec la crise sanitaire, **les services de l'État, en lien avec les collectivités et les associations, sont mobilisés pour venir en aide aux publics vulnérables :**

- **le parc total d'hébergement** (urgence, insertion, stabilisation, CADA) s'élève en région 12 913 **places** dont près de 4192 en Gironde. Sa capacité a plus que triplé en 5 ans ;
- **1123 places hivernales ont été ouvertes en renfort.** Ce volume sera ajusté toutes les semaines en fonction des besoins. L'an dernier la moyenne des places temporaires ouvertes chaque semaine avoisinait les 900 places ;
- les **dispositifs de veille sociale** (accueil de jours et maraudes) **ont été renforcés** afin d'aller vers les publics à la rue et les accompagner dans leur démarche d'insertion. Ces renforts se caractérisent par une augmentation des amplitudes horaires, une activation des maraudes hivernales et un renfort des équipes intervenant tout au long de l'année.
- **une enveloppe supplémentaire de 380 000€** a été affectée aux **14 accueils de jours en Nouvelle-Aquitaine** pour améliorer les prestations et les services mis à la disposition des usagers (recrutement de professionnels, bagagerie solidaire, etc).
- **Les effectifs des services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO-115) ont été également renforcés.** Ces plate-formes départementales centralisent et traitent toutes les demandes d'hébergement et de logement dans les domaines de l'urgence et de l'insertion.

Mettre à l'abri, engager un travail d'évaluation sociale et d'accompagnement, puis proposer des solutions d'hébergement et de logement adaptées à chacun, autant d'efforts qui seront poursuivis. Une attention particulière sera accordée à la situation des familles avec des enfants en bas âge, et l'ensemble des leviers disponibles pour favoriser l'accès au logement seront activés.

En complément de ces dispositifs, **l'État renforce son soutien à l'aide alimentaire avec le versement d'une aide de plus de 4 M€ pour accompagner les plus précaires face à la crise.**